



Appliquer la hiérarchie d'atténuation dans des paysages à usages multiples de l'aire de répartition des grands singes en Afrique: Guinée

Défis et opportunités de collaboration pour faire face aux effets cumulatifs de l'exploitation minière: une perspective multipartite de la Guinée

© Fauna & Flora International 2021

Fauna & Flora International (FFI) protège les espèces et les écosystèmes menacés dans le monde entier, en choisissant des solutions durables, fondées sur des données scientifiques solides et tenant compte des besoins humains. Fondée en 1903, FFI est l'organisme international de conservation le plus ancien au monde et une organisation caritative enregistrée. Pour plus d'informations, voir: www.fauna-flora.org

La reproduction de cette publication à des fins éducatives ou non lucratives est autorisée sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit dûment citée. La réutilisation de toute photographie ou figure est soumise à l'autorisation écrite préalable des détenteurs des droits d'origine. Aucune utilisation de cette publication ne peut être faite à des fins de revente ou à toute autre fin commerciale sans l'autorisation écrite préalable de FFI. Les demandes d'autorisation, accompagnées d'une déclaration sur l'objet et l'étendue de la reproduction, doivent être envoyées par courrier électronique à communications@fauna-flora.org ou par courrier postal à Communications, Fauna & Flora International, The David Attenborough Building, Pembroke Street, Cambridge CB2 3QZ, Royaume-Uni.

Photo de couverture: Moussa Thiam

Conception de couverture: Dan Barrett, Brandman

Lead authors: Mamadou Samba Barry¹, Penda Diallo², Aissatou Bobo Diallo³, Johny Rabenantoandro³ & Nicky Jenner⁴

1. Unité de Coopération pour l'Offset Moyen-Bafing, Guinée Alumina Corporation; 2. Ecole des mines de Camborne, Université d'Exeter; 3. Compagnie des Bauxites de Guinée; 4. FFI

Citation: Barry, M.S., Diallo, P., Diallo, A.B., Rabenantoandro, J. & Jenner, N. 2021. *Appliquer la hiérarchie d'atténuation dans des paysages à usages multiples de l'aire de répartition des grands singes en Afrique. Défis et opportunités de collaboration pour faire face aux effets cumulatifs de l'exploitation minière: une perspective multipartite de la Guinée.* Fauna & Flora International (FFI): Cambridge, Royaume-Uni. Disponible à l'adresse suivante: www.fauna-flora.org

Remerciements

Nous remercions la Fondation Arcus pour son soutien et son financement qui ont permis le développement de cette étude de cas. Nous remercions tout particulièrement le Dr Penda Diallo d'avoir permis et soutenu cette collaboration, ainsi que M. Mamadou Samba Barry et tous les membres du Réseau Environnement Bauxite qui ont contribué à cette étude, pour avoir partagé leur expérience et leurs connaissances.

Clause de non-responsabilité

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de FFI ou des organisations qui y ont contribué. La mention d'une entité commerciale ou d'un produit dans cette publication n'implique pas l'approbation de FFI ou des organisations qui y contribuent.

Ce document a été élaboré pour soutenir la mise en œuvre de la mission et de la vision de FFI. Bien que tous les efforts aient été faits pour garantir l'exactitude des informations, il est destiné à fournir uniquement des orientations générales. Il n'est pas conçu pour fournir des conseils juridiques ou autres, et ne doit pas se substituer à une expertise technique ou à des conseils professionnels appropriés. Tous les efforts ont été faits pour garantir l'exactitude des informations à la date de leur publication.

Bien que des précautions raisonnables aient été prises pour garantir l'exactitude et l'actualité des informations contenues dans cette publication, celle-ci est diffusée sans aucune garantie, expresse ou implicite. FFI n'approuve pas et n'accepte pas la responsabilité du contenu ou de la disponibilité de tout site web mentionné dans cette publication ou lié à celle-ci. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation de cette publication incombe à l'utilisateur et en aucun cas FFI n'assumera la responsabilité de l'utilisation prévisible ou imprévisible qui en est faite, cette responsabilité étant exclue par la présente. Par conséquent, cette utilisation se fait aux risques et périls de l'utilisateur, étant donné que toute utilisation par l'utilisateur constitue un accord avec les termes de la présente clause de non-responsabilité. L'utilisateur accepte en outre de tenir FFI à couvert de toute réclamation, perte ou dommage en rapport avec ou découlant de toute décision commerciale prise sur la base des informations contenues dans le présent document.

SYNTHESE

La région de Boké, au nord-ouest de la Guinée, contient certaines des plus grandes réserves mondiales de bauxite à haute teneur. Ce paysage en mosaïque abrite également un important habitat naturel qui abrite des espèces menacées, rares et à aire de répartition restreinte, maintient des fonctions et des services écosystémiques essentiels et possède une importante valeur culturelle. Au cours de la dernière décennie, l'exploitation de la bauxite a connu une croissance rapide : aujourd'hui, la région accueille au moins 14 entreprises à différents stades d'activité minière. L'augmentation accélérée de la production de bauxite a des répercussions de grande envergure sur les forêts, la biodiversité et les populations.

Dans ce paysage de plus en plus encombré, la prise en compte des impacts indirects et cumulés de l'exploitation minière est un défi majeur et les actions d'un opérateur peuvent rapidement saper les efforts d'atténuation des opérateurs voisins. Cependant, les exploitants ont également la possibilité et le besoin urgent de travailler ensemble pour renforcer et améliorer les résultats en matière d'atténuation.

Cette étude de cas se concentre sur le réseau sectoriel récemment créé, le Réseau Environnement Bauxite, qui s'est formé en réponse aux préoccupations croissantes de certains exploitants concernant les impacts cumulatifs de l'extraction de la bauxite et à la reconnaissance du fait que ces questions ne pouvaient pas être traitées par un seul exploitant.

Il s'est avéré difficile de réconcilier les sociétés minières ayant des intérêts et des obligations très divergents avec une vision et un programme communs et d'obtenir l'engagement volontaire des exploitants à mettre en œuvre des objectifs et des activités partagés. Pourtant, bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts, la plateforme a déjà contribué à faire tomber les barrières entre les exploitants : elle a permis d'établir la confiance, de faciliter un dialogue plus ouvert, d'améliorer la compréhension des intérêts et des problèmes communs et de permettre le partage des données et des plans d'action en matière de biodiversité.

Cette étude de cas rassemble les expériences et les enseignements tirés de la création et du fonctionnement du Réseau Environnement Bauxite et souligne l'intérêt d'un développement mené par l'industrie d'une plateforme multi-opérateurs pour répondre à des défis reconnus qui ne peuvent être relevés par un opérateur individuel seul. Les enseignements tirés de Boké peuvent contribuer à inspirer et à informer le développement de plates-formes ou de réseaux sectoriels et intersectoriels ailleurs dans la région.

CONTENU

Synthèse.....	1
Contexte.....	1
Une plateforme de collaboration dans le secteur minier à Boké.....	4
Création du Réseau Environnement Bauxite.....	4
Objectifs du Réseau Environnement Bauxite.....	5
Défis et facteurs de succès dans la création du REB et son travail en cours.....	5
Avantages et défis de l'engagement dans une plate-forme sectorielle collaborative.....	7
Apprendre pour l'avenir.....	9

CONTEXTE

Les paysages fonctionnent comme des **systèmes socio-écologiques** complexes dans lesquels les humains font partie intégrante de l'écosystème - en tant qu'individus, communautés, sociétés et économies dont nous dépendons, avec lesquels nous interagissons, que nous façonnons et qui sont façonnés par les écosystèmes au fil du temps. Les relations entre les populations locales et les écosystèmes (la terre, la nature et les services qu'ils fournissent) évoluent et s'adaptent constamment, et sont influencées par les changements sociétaux et environnementaux au-delà du paysage lui-même : changements environnementaux (par exemple, le changement climatique), lois et politiques, changements dans les régimes de gouvernance et de gestion, etc. Les industries commerciales, notamment les projets miniers à grande échelle et les projets d'infrastructure associés, jouent un rôle de plus en plus important dans le façonnement des systèmes socio-écologiques, en particulier lorsque ces paysages contiennent de grandes réserves de minéraux et de métaux.

La préfecture de Boké, dans le nord-ouest de la Guinée, contient certaines des plus grandes réserves mondiales de bauxite à haute teneur, et a une longue histoire d'exploitation minière, la première mine ayant été créée en 1963. Dans ce paysage, l'exploitation minière et l'agriculture itinérante sont les principales utilisations des terres dans une matrice de forêts, de prairies boisées (également appelées savanes), de forêts galeries (situées le long des rivières et des ruisseaux), de prairies et d'habitats "bowal". Cependant, les prairies, les prairies boisées et les forêts sont soumises à une pression croissante de la part de l'exploitation minière et de l'agriculture ; les forêts galeries deviennent rares, fragmentées et dégradées. Ce paysage en mosaïque comprend un habitat naturel précieux qui abrite de grandes populations d'espèces menacées, rares et à aire de répartition restreinte (par exemple, le chimpanzé occidental, le colobe rouge d'Afrique de l'Ouest, le vautour à dos blanc d'Afrique, le gecko à demi-doigts de Kunda), maintient des fonctions et des services écosystémiques essentiels (par exemple, l'habitat des forêts galeries protège les eaux d'amont et les ressources en eau, et les écosystèmes forestiers sont une source de ressources naturelles pour les communautés), et a une importante valeur culturelle (par exemple, les forêts sacrées, les maisons de génie associées aux arbres, la forêt, les rochers, les ruisseaux).

De 1973 à 2010, la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) était la seule entreprise à exploiter la bauxite dans la région de Boké. Toutefois, au cours de la dernière décennie, la croissance de l'industrie minière de la bauxite en Guinée a été substantielle, l'activité minière à Boké et dans ses environs ayant connu une croissance rapide grâce à l'attribution de nouvelles concessions, à l'expansion des projets existants et au lancement de nouveaux projets. Aujourd'hui¹, la région de Boké accueille au moins 14 sociétés à différents stades d'activité minière. Depuis 2017, trois sociétés, dont Guinée Alumina Corporation (GAC), Société Minière de Boké (SMB) - Winning, et UC RUSAL Compagnie de Bauxite de Dian-Dian (COBAD) ont commencé à exporter leur bauxite. A quelques kilomètres de Boké, la société Alufer Mining Limited a également commencé à exporter de la bauxite. Ainsi, l'exploitation de la bauxite en Guinée est passée de 15 MT en 2015 à 40

¹ Diallo P. (2019) Stabilité du régime, insécurité sociale et exploitation de la bauxite en Guinée Évolution depuis le milieu du XXe siècle, Routledge

MT en 2018, dont 20 MT produites par la SMB, basée à Boké. L'Etat s'est fixé un objectif de 100MT par an.

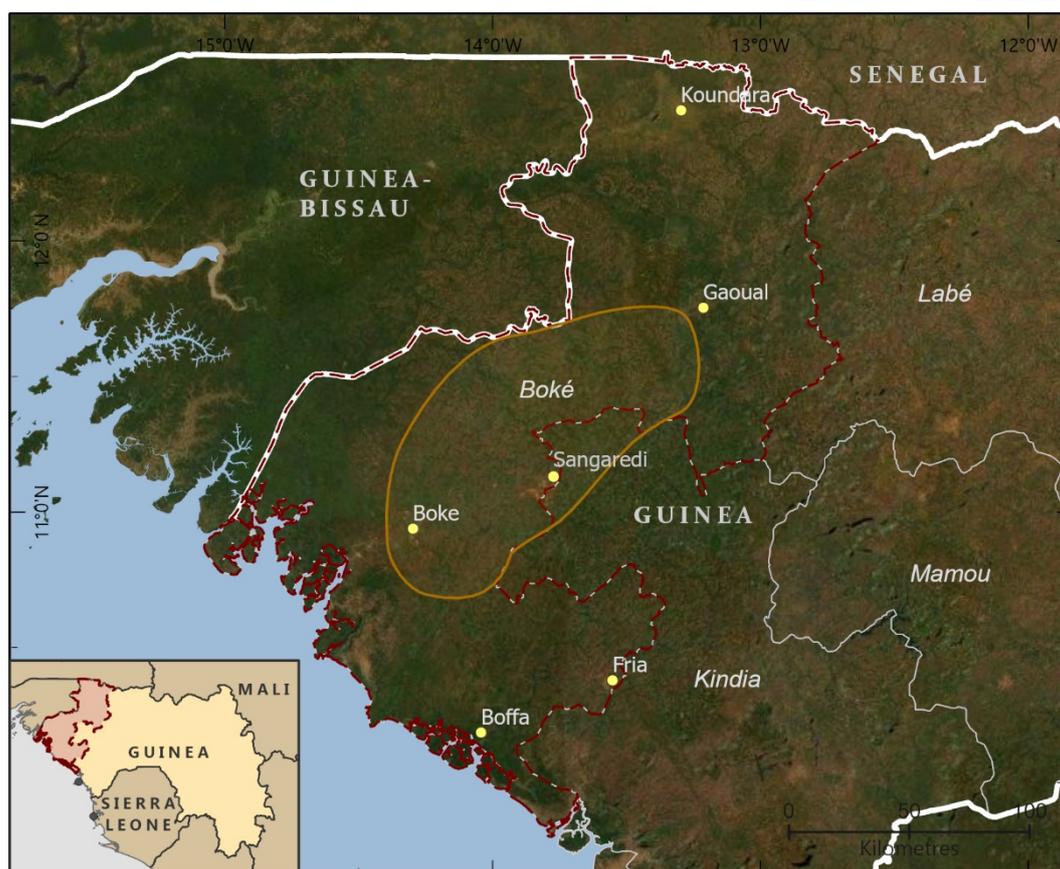


Figure 1: Localisation de la préfecture de Boké (ligne rouge pointillée) dans la région de Boké, au nord-ouest de la Guinée, à l'intérieur de la région de Boké. La ceinture de bauxite est largement indiquée par la zone mise en évidence en orange..

L'augmentation accélérée de la production de bauxite dans la région de Boké a des répercussions de grande envergure sur les forêts, la biodiversité et les populations. Les modèles de perte de forêts dans la région de Boké révèlent des pics de déforestation associés à des périodes d'activité minière accrue qui peuvent être indicatifs (au moins en partie) de l'immigration induite et des impacts associés². Dans ce paysage de plus en plus encombré, où de nombreux opérateurs sont présents, la prise en compte des impacts directs, indirects et cumulatifs de l'exploitation minière sur la biodiversité et les populations locales constitue un défi majeur: les actions d'un opérateur, par exemple, peuvent saper les efforts d'atténuation des opérateurs voisins; pourtant, il est également possible de renforcer et d'améliorer les résultats de l'atténuation si les opérateurs travaillent ensemble. L'action collective visant à atténuer les effets de l'exploitation minière sur les forêts, la biodiversité et les populations locales est donc importante pour la persistance des espèces rares et menacées, des habitats et des services écosystémiques essentiels et des valeurs culturelles qu'ils soutiennent.

² Banque mondiale (2019) Forest-Smart Mining : Identifying Factors Associated with the Impacts of Large-Scale Mining on Forests. Groupe de la Banque mondiale. Washington DC.

UNE PLATEFORME DE COLLABORATION DANS LE SECTEUR MINIER A BOKE

Mamadou Samba Barry

Création du Réseau Environnement Bauxite

Conscient des impacts que l'exploitation minière a sur les systèmes sociaux et naturels et avec l'augmentation rapide des activités minières dans la région de Boké, le réseau Réseau Environnement Bauxite (REB) a été créé dans le but d'harmoniser les pratiques de gestion des impacts cumulés de l'exploitation minière sur la biodiversité et les écosystèmes naturels, aux côtés d'autres activités et utilisations des terres, et de soutenir la résilience des communautés.

Le réseau a été créé après que les gestionnaires de la biodiversité de la CBG et de la GAC aient reconnu que pour répondre aux exigences des meilleures pratiques, y compris les Normes de performance de la Société Financière Internationale (IFC), et pour respecter les engagements envers l'État tels qu'ils sont décrits dans leurs plans de gestion environnementale et sociale respectifs, il serait nécessaire d'aller au-delà des limites des concessions minières individuelles pour prendre en compte et intégrer les impacts générés par les concessions voisines ainsi que les actions des autres parties prenantes, y compris les communautés locales.

Sous la direction du GAC, des lettres d'intention et des invitations à des réunions préliminaires pour expliquer les objectifs de l'initiative ont été envoyées aux sociétés minières de bauxite opérant dans la région de Boké. Les premières réunions ont révélé que même si chacun avait des obligations à remplir, les approches variaient selon les exploitants. Cependant, les objectifs de l'initiative ont été appréciés par tous et les sociétés participantes ont convenu de désigner des points de contact. Les statuts et les règlements internes nécessaires ont été rédigés et soumis à l'approbation des sociétés respectives. La Chambre des mines de Guinée et son partenaire de développement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont été contactés pour soutenir la création officielle du réseau.

Le 22 mai 2018, un protocole d'accord (MOU) a été signé entre six entreprises membres et la Chambre des mines de Guinée lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministère de l'environnement, des eaux et des forêts. La signature du protocole d'accord a été suivie par la mise en place du bureau exécutif qui gère le plan de travail annuel du REB, sous la coordination de la Chambre des mines de Guinée. Ce bureau supervise la mise en œuvre du plan de travail annuel par le biais de groupes de travail. Actuellement, le réseau compte parmi ses membres six des quatorze sociétés opérant dans la région de Boké : GAC, CBG, Alliance Mining Commodities (AMC), Alliance Minière Responsable (AMR), SMB Winning et Alufer Mining Limited. Deux autres sociétés, Dynamic Mining et Chalco, ont également exprimé leur intérêt à rejoindre le réseau.

Outre les sociétés minières, le réseau bénéficie du soutien de l'État grâce à une collaboration étroite avec la Chambre des mines de Guinée et le ministère de l'environnement qui a désigné un point focal au niveau régional - l'inspecteur régional de

l'environnement de Boké - qui est actif dans les différentes activités du REB. Le principal canal de communication entre le REB et l'État reste la Chambre des mines de Guinée.

Objectifs du Réseau Environnement Bauxite

L'objectif stratégique du réseau est de mener conjointement des interventions visant à renforcer la prévention des impacts environnementaux, en particulier pour la biodiversité. La participation des communautés à des activités de nature sociale est envisagée lorsque celles-ci contribuent à la réalisation des objectifs environnementaux (protocole d'accord du REB).

Les actions prioritaires pour atteindre cet objectif stratégique se concentrent sur :

- Réduire les impacts cumulés de l'exploitation minière
- Améliorer l'aménagement du territoire et la gestion des ressources naturelles au niveau local
- Accroître la résilience des communautés face aux activités minières et au changement climatique grâce à une approche écosystémique
- Donner la priorité au contenu local dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de compensation de la biodiversité.

Le réseau cherche en outre à :

- Soutenir le partage des connaissances et de l'expertise entre les opérateurs du secteur minier, afin d'améliorer l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts et de traiter les impacts cumulatifs (par exemple, par des actions visant à réduire la déforestation et à améliorer la réhabilitation).
- Explorer les possibilités d'apporter un soutien technique et financier au développement de la recherche et au renforcement des capacités pour la conservation de la biodiversité et le développement social dans les zones minières, en reconnaissant que le renforcement des capacités est essentiel pour soutenir le développement durable dans les régions minières de Guinée.

Défis et facteurs de succès dans la création du REB et son travail en cours

À ce jour, le REB a dû relever un certain nombre de défis pour atteindre ses objectifs stratégiques. Voici quelques-uns de ces défis :

- Réconcilier les sociétés minières ayant des intérêts et des obligations très divergents en vue d'une vision commune de l'avenir
- Obtenir l'engagement volontaire des compagnies minières opérant dans la région de Boké
- Garantir la disponibilité des représentants des entreprises, l'engagement des dirigeants des sociétés minières et le soutien des donateurs pour financer le plan d'action
- Comment renforcer la capacité technique des employés dans les différentes entreprises pour promouvoir les bonnes pratiques
- L'intégration des impacts sociaux de l'exploitation minière dans les objectifs du REB, un processus amélioré grâce à l'implication des représentants du département des

relations communautaires responsables de la gestion des conflits et du soutien au développement local.

Plusieurs facteurs ont contribué à la réussite du lancement du réseau et sont considérés comme importants pour la fonction continue du réseau et son activité actuelle et future :

- Consultation des principales parties prenantes et prise en compte des questions pertinentes dès le début
- Transparence, clarté de la vision et leadership
- Connaissances et capacités des membres du réseau
- Le soutien de la Chambre des mines, qui a été essentiel pour le succès et la durabilité des activités du réseau
- Partenariats avec des acteurs dans le domaine de la protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité
- Alignement des programmes du REB sur les priorités des programmes de gestion environnementale et sociale des entreprises membres, la politique gouvernementale et les programmes de développement durable des institutions nationales et internationales

Quels conseils le réseau donnerait-il à ceux qui souhaitent créer un réseau similaire ?

- Identification précoce des questions à traiter, des parties prenantes, des domaines de convergence et des opportunités politiques
- Promouvoir une communication claire, transparente et ouverte entre les membres
- Sélectionner des responsables de réseau qui sont compétents, passionnés, engagés et motivés
- Planifier et développer des programmes avec les parties prenantes internes des différentes entreprises et avec les parties prenantes externes
- Promouvoir la collaboration, la coopération, le partage et la confiance entre toutes les parties prenantes

"La collaboration est la seule façon durable de gérer les impacts cumulés"

Mamadou Samba Barry

AVANTAGES ET DEFIS DE L'ENGAGEMENT DANS UNE PLATE-FORME SECTORIELLE COLLABORATIVE

Un entretien avec les membres du Réseau Environnement Bauxite

- **Comment la participation au réseau a-t-elle contribué à améliorer votre compréhension du paysage au sens large et des impacts de l'exploitation de la bauxite sur la biodiversité, les populations et leurs interactions ?**

La participation au réseau et à ses activités (par exemple, les visites des sites miniers membres) nous a permis de mieux comprendre le paysage et d'apprécier à la fois les impacts de l'exploitation de la bauxite et les différentes façons dont les entreprises abordent l'atténuation et la gestion de ces impacts. Par exemple, les exploitants ont des approches très différentes de la réhabilitation et de la restauration (par exemple, objectifs de réhabilitation variables, utilisation d'espèces non indigènes, y compris certaines espèces dont on sait maintenant qu'elles sont envahissantes dans la région, comme la noix de cajou), et de la mesure dans laquelle les sensibilités des habitats naturels sont prises en compte. Toutes les compagnies minières doivent adopter une politique cohérente de restauration écologique et économique en mettant l'accent sur les espèces indigènes pour l'usage de la communauté et pour le soutien de la faune. Les obligations contractuelles des exploitants varient également. Les sociétés membres du REB opèrent toutes dans le même type de paysage. Le paysage partagé a permis aux membres du REB de lancer un projet de collaboration impliquant des actions dans les écosystèmes du Rio Nunez et de la mangrove ainsi que dans les zones terrestres du paysage, en mettant l'accent sur la conservation des habitats essentiels et des espèces prioritaires, ainsi que sur les couloirs de migration de la faune.

- **Comment le fait d'opérer dans un environnement multi-opérateurs affecte-t-il votre capacité à anticiper et à atténuer les impacts ?**

Un exemple en est le cas de la zone clé de biodiversité de Boullere - une zone qui chevauche les concessions de trois opérations (GAC, CBG et COBAD). Chaque société est indépendante et reste responsable de ce qui se passe à l'intérieur de sa concession. Les chimpanzés de cette zone se déplacent quotidiennement entre les trois concessions, de sorte que les efforts d'une ou deux de ces sociétés pour atténuer et gérer les impacts dans cette zone auront un succès limité si la troisième concession permet la destruction de l'habitat des chimpanzés. D'autres exemples incluent la gestion des risques de collision entre les barges et la faune marine protégée. Pour conserver la biodiversité dans cette région, la collaboration est essentielle et nécessite le soutien des trois entreprises. Grâce au REB, il est possible de faciliter une collaboration entre les trois entreprises afin de préserver la biodiversité dans les zones minières de manière efficace et durable.

- **Le réseau et l'engagement avec d'autres opérateurs ont-ils conduit à l'identification de problèmes, de défis ou d'objectifs communs dans le paysage ?**

Les différentes réunions organisées par le réseau ont permis d'identifier des défis communs. Cela a permis de développer un projet de collaboration, soutenu par les parties prenantes. Le projet a été présenté à la Chambre des mines de Guinée, à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à New York en 2018 en vue d'obtenir un financement pour le plan de mise en œuvre du projet sur 10 ans.

L'un des principaux défis du réseau concerne les différents niveaux de capacité. Pour atteindre les objectifs du REB, nous devons combler les lacunes en matière de capacités dans la gestion de la biodiversité, la réhabilitation des mines, la restauration écologique, la gestion des déchets et le recyclage, ainsi que le renforcement des capacités des communautés locales à soutenir les projets locaux et le soutien de toutes les parties prenantes à traiter efficacement les effets du changement climatique dans leurs activités. La gestion des déchets est une préoccupation tant pour les compagnies minières que pour le gouvernement guinéen.

- **Quels sont les principaux obstacles à la collaboration entre les opérateurs dans le paysage ?**

Les obstacles à la collaboration sont notamment les suivants :

- Les différents points de départ, les engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les normes de fonctionnement des entreprises opérant dans le paysage
- Différentes approches de la gestion administrative des sociétés membres
- L'urgence des impératifs de production et leur priorité sur les objectifs environnementaux et sociaux
- La volonté et l'engagement varient selon les sociétés minières opérant dans le paysage
- L'agitation sociale

- **Selon vous, qu'est-ce qui a été rendu possible et qui n'aurait pas pu se produire sans le réseau ou la communication ou la collaboration entre les différentes mines ?**

Avant la mise en place du réseau, chaque entreprise protégeait ses données et son plan d'action en matière de biodiversité et les traitait comme des informations confidentielles. Cependant, le réseau a facilité les échanges, amélioré la collaboration et créé un climat de confiance entre les différentes entreprises. En conséquence, tous les membres du réseau ont accepté de partager des informations et d'ouvrir leurs portes à d'autres pour des visites de sites afin que les membres puissent mieux comprendre les pratiques actuelles et envisager des mesures correctives si nécessaire. Le réseau a ouvert des canaux de communication entre les sociétés minières et les institutions gouvernementales. Aujourd'hui, le réseau travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'environnement et la Chambre des mines de Guinée. Sans le réseau, il n'aurait pas été possible de lancer un projet de collaboration qui rassemble six sociétés minières et le ministère de l'environnement. Le réseau est donc une plate-forme importante pour les sociétés minières et le gouvernement.

- **Comment voyez-vous l'évolution du réseau à l'avenir ?**

Grâce à une bonne direction, ce réseau sera étendu à d'autres secteurs miniers que celui de la bauxite en Guinée. Lorsque le financement de ses plans d'action et de ses projets aura lieu, il fournira une expertise locale capable de gérer des projets à grande échelle tout en gérant les effets négatifs et en obtenant certains résultats positifs pour les communautés bénéficiaires et la biodiversité. Le réseau a créé un précédent et peut servir de modèle pour d'autres pays de la sous-région.

Grâce à ce réseau, les entreprises membres peuvent améliorer leur réputation auprès des donateurs et des gouvernements et il peut aider à obtenir une licence sociale pour opérer avec les communautés locales. Grâce au développement de projets communs et à l'intégration des préoccupations des parties prenantes, le réseau peut être la plate-forme qui rassemble les questions environnementales et sociales liées à l'exploitation minière.

- **Quels défis avez-vous rencontrés en essayant de mettre en œuvre ce type d'approche ?**

Il a été difficile d'obtenir des chefs d'entreprise qu'ils s'engagent fermement à fournir une expertise et des ressources financières suffisantes pour mener à bien des actions à titre de contribution à la mise en œuvre du programme.

- **De quoi êtes-vous le plus fier ?**

"Aujourd'hui, toutes les entreprises signataires de ce réseau parlent la même langue et d'autres veulent s'y joindre".

Mamadou Samba Barry

Le REB a acquis une bonne réputation et est connu des autorités respectées (IFC, PNUD, GIZ, CEDEAO, Chambre régionale des mines, ministère de l'environnement).

APPRENDRE POUR L'AVENIR

Rédigé par Mamadou Samba Barry et Dr. Penda Diallo

- **Comment les compagnies minières peuvent-elles soutenir la conservation de la biodiversité à l'avenir, tant sur les concessions qu'en dehors ?**

Les sociétés minières auront toujours un impact sur les populations locales et leur environnement. Dès le début de la recherche en vue de l'exploitation, les entreprises doivent procéder à des évaluations sérieuses de l'impact environnemental et social, identifier clairement les points sensibles et élaborer un plan de gestion environnementale et sociale conforme aux meilleures pratiques internationales, telles que les Normes de performance de la SFI. Au sein des concessions, les procédures doivent être appliquées en fonction des différentes phases du projet, en mettant rigoureusement en œuvre la hiérarchie des mesures d'atténuation (éviter, minimiser, restaurer), y compris la protection, en collaboration avec les communautés, des zones à l'intérieur des concessions qui ont une grande valeur en termes de biodiversité (c'est-à-dire les zones à éviter ou à mettre de côté). Lorsque des impacts résiduels sont anticipés, il convient d'étudier rapidement les options de compensation de la biodiversité. Les inspections de

conformité environnementale et sociale sont très importantes pour encourager les entreprises à investir davantage dans la gestion de la biodiversité.

Étant donné l'importance des systèmes naturels et des espèces, fonctions et services qu'ils soutiennent, la conservation de la biodiversité doit être intégrée dans le secteur minier. Cela doit se traduire par un engagement fort en faveur de la conservation de la biodiversité à tous les niveaux :

- Par des initiatives étatiques avec des politiques claires qui sont soutenues par les ressources humaines et les capacités institutionnelles nécessaires pour assurer une application solide des politiques sur le terrain. Ces politiques devraient également prévoir des sanctions en cas de non-respect des lois pertinentes qui sont appliquées et appliquées de manière cohérente en cas de non-respect.
- Par les compagnies minières qui doivent agir pour anticiper et atténuer leurs impacts négatifs respectifs sur la biodiversité et les communautés et doivent travailler ensemble pour minimiser les impacts négatifs cumulés de leurs activités.
- Les communautés locales doivent être reconnues comme des acteurs clés de la conservation de la biodiversité et, par conséquent, l'État, les ONG et les sociétés minières doivent maintenir un engagement permanent avec les communautés à toutes les phases de l'exploitation minière, de l'exploration à la fermeture.

Pour favoriser des résultats plus durables, toutes les parties prenantes, y compris l'État, les sociétés minières, les communautés locales et la société civile, doivent être engagées et motivées pour contribuer à la conservation de la biodiversité locale.

- **Quelles leçons pouvons-nous tirer de Boké ?**

Boké possède des écosystèmes naturels riches et variés, qui n'ont pas tous été détruits, mais sa proximité avec la mer et sa richesse en bauxite en font un lieu convoité par les multinationales de l'industrie extractive.

"En l'absence d'action collective pour atténuer et gérer les impacts, la région risque de devenir inhabitable après l'extraction de la bauxite. Des efforts doivent être faits aujourd'hui pour coordonner les actions et construire une vie meilleure à Boké, aujourd'hui et à l'avenir."

Dr Penda Diallo

Il est pourtant possible de garantir une exploitation responsable de ces ressources, de contribuer au développement local et de maintenir et restaurer la biodiversité dans la région. Les défis sont immenses, mais avec des parties prenantes engagées et une collaboration active, nous pouvons gérer les impacts cumulés sur le long terme.

Les impacts environnementaux peuvent conduire à des conflits entre les communautés locales et les compagnies minières. Pour une collaboration durable entre les communautés minières et les communautés locales, il est important que les compagnies minières et l'État mettent en place des initiatives qui garantissent des pratiques minières responsables et durables.

La protection de la biodiversité et l'atténuation efficace des impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière peuvent contribuer à améliorer les relations entre les compagnies minières et les communautés locales. Pour protéger la biodiversité des effets de l'exploitation minière, il est important de construire une vision commune du

paysage entre les différentes compagnies, chaque opérateur s'engageant à contribuer à sa mise en œuvre. Le REB souhaite développer une collaboration efficace entre toutes les parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du réseau, et travailler en étroite collaboration avec les communautés locales et les institutions publiques pour atteindre les objectifs de conservation de la biodiversité. Le REB appelle toutes les compagnies minières de bauxite du paysage à s'engager dans l'effort collectif pour atténuer et gérer les effets de l'exploitation minière à Boké.

Appliquer la hiérarchie d'atténuation dans des paysages à usages multiples de l'aire de répartition des grands singes en Afrique: Guinée